

Lettre d'information du réseau

- octobre-novembre 2015 -

Fédération

*Élections régionales
Projet de Loi de Finances 2016
Projet de Loi Création
Assises nationales des écoles supérieures d'art*

Réglementation

Circulaire Valls

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

Evènements à venir

Publications web

À lire, à écouter et à voir

Élections régionales

La FRAAP vous propose d'écrire aux candidats pour les alerter sur la situation des artistes plasticiens et leur demander de s'engager concrètement sur ce terrain. Nos problèmes spécifiques étant généralement complètement méconnus des élus.

Les élections régionales sont une occasion à ne pas rater pour nous adresser aux candidats des différentes listes républicaines dans chaque région. Afin de ne pas trop multiplier les demandes d'engagement auprès des candidats, nous vous proposons de leur envoyer au nom de vos associations, le courrier ci-dessous qui est une base que vous pouvez amender si vous jugez que la situation de votre région le demande. Le conseil d'administration de la FRAAP vous demande cependant de ne pas envoyer ce courrier aux candidats du Front National.

En effet, ce courrier est destiné à porter une parole commune des associations d'artistes plasticiens et à ce titre, nous considérons que les prises de position de ce parti anti-républicain vont à l'encontre de ce que nous défendons et qu'aucun dialogue n'est possible avec des élus qui veulent supprimer tout soutien à l'art contemporain sous le prétexte d'être un art dégénéré.

Certains passages de ce courrier sont surlignés en jaune afin que vous puissiez les personnaliser. La première page de ce courrier peut-être désolidarisée de manière à adresser une lettre (la première page) accompagnée de ses annexes (les pages 2 et 3).

Quant à la forme de l'envoi de ce courrier d'interpellation, vous avez le choix entre un envoi cosigné par les associations de votre région et un envoi par association membre de la FRAAP.

NB : n'oubliez pas si vous recevez des réponses des candidats ou d'autres élus de nous les faire parvenir.

[Lien vers le courrier](#)

Projet de Loi de Finances 2016

Des membres du Bureau de la FRAAP ont été auditionnés le 29 octobre dernier par la commission Culture du Sénat, à l'invitation du sénateur David Assouline, rapporteur pour avis des crédits de la mission Culture dans le projet de loi de finances pour 2016.

Nous avons présenté aux membres de cette commission :

- les enjeux nationaux concernant notre secteur : l'évolution des crédits pour les associations professionnelles et structures de ressources, l'importance de la co-construction des politiques publiques (et la question des Schémas d'Orientation Dans les Arts Visuels – SODAVI - et des commissions culture dans les [Conférences Territoriales de l'Action Publique - CTAP](#)), la mise en place d'un Conseil National des Professions des Arts Visuels, la structuration professionnelle du secteur (contrats-types, respect des droits d'auteur, convention collective) les crédits en faveur des lieux intermédiaires et l'importance du respect de la législation et des acteurs dans le cadre des résidences
- les enjeux pour les associations d'artistes en régions : les aides existant pour la création, la diffusion et la ressource, le rôle des associations d'artistes

Projet de Loi Création

La FRAAP avait été auditionnée le 9 septembre dernier par le rapporteur désigné par la commission culture de l'Assemblée Nationale, Patrick Bloche, pour le projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine. Nous avons présenté aux membres de cette commission le point de vue du secteur associatif indépendant des arts visuels et avons proposé un certain nombre d'amendements ([plus d'info ici](#))

Le texte de loi actuel adopté par l'Assemblée nationale le 7 octobre dernier intègre plusieurs amendements que nous avons défendus.

[Lien vers le texte de loi LCAP actuel](#) (surlignage en jaune des amendements que nous avons défendus : pages 2, 3 et 19)

Assises nationales des écoles supérieures d'art

La FRAAP était présente aux Assises organisées par l'Association Nationale des Ecoles d'Art (AndEA) les 29 et 30 septembre dernier à Lyon. Plusieurs associations d'artistes plasticiens y étaient également et certaines ont été invitées à intervenir au cours des 4 forums programmés.

[Lien vers le programme des assises](#)

Plus d'information dans la prochaine newsletter.

Réglementation

Circulaire relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations, dite circulaire Valls

La circulaire relative aux « nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations » (qui remplace la circulaire dite « Fillon » du 18 janvier 2010) vient d'être publiée le 29 septembre dernier. Elle établit le cadre dans lequel l'aide publique aux associations doit désormais se faire.

Plusieurs annexes sont jointes à cette circulaire :

- règle encadrant les relations financières
- modèles de Convention Pluriannuelle d'Objectif
- modalités d'instruction des demandes de subventions
- missions des délégués à la vie associative

Le Collectif des Associations Citoyennes a participé activement à l'élaboration de celle-ci et, bien que l'ensemble de ses préconisations et revendications n'ait pas été pris en compte, le CAC estime que cette circulaire représente « une nette amélioration par rapport à la logique antérieure », notamment en limitant la soumission des associations à des logiques concurrentielles.

Cependant, le contexte de publication de cette circulaire (le Projet de Loi de Finance 2016 entérinant la nouvelle baisse des dotations aux collectivités ou encore les effets de la loi Macron obligeant les associations à passer des marchés publics pour tous leurs achats au dessus de 15 000 euros, et les faisant ainsi basculer dans le marché et la concurrence) et les difficultés que de nombreuses associations subissent nous renforcent dans la nécessité de continuer à affirmer, tous ensemble, le modèle de société que nous voulons.

Vous pouvez lire [ici l'analyse complète du CAC sur le contenu de la circulaire Valls](#)

Adhérents

Les demandes d'adhésion d'associations sont examinées par le Conseil d'Administration de la FRAAP. **La prochaine réunion du CA aura lieu le 7 novembre 2015.** Les nouvelles candidatures des associations souhaitant se fédérer à la FRAAP seront étudiées à cette occasion.

Agenda

« La culture est un droit. La solidarité, une responsabilité commune », Paris, 4 novembre 2015

Temps fort organisé par les membres de l'UFISC, le 4 novembre à Paris de 14h à 18h.

Alors que les prochaines échéances électorales vont bouleverser à la fois l'échiquier politique et l'organisation territoriale de nos régions, partageons nos alertes, nos indignations et nos luttes. Et parce que l'art et la culture sont l'affaire de tous, parce qu'ils sont constitutifs de notre condition humaine, parce que l'économie doit être remise au service de l'humain et non l'inverse, nous nous devons d'être offensifs !

« Les réseaux des arts visuels », Châteauvillain, 12 novembre 2015

Table-ronde organisée par le conseil régional Champagne-Ardenne le jeudi 12 novembre à 14h. Intervention de la FRAAP, ainsi que notamment le réseau LORA et le Syndicat Potentiel

Publications web

À lire :

« [Financer mon projet d'économie sociale et solidaire](#) », guide pratique élaboré par Nord Actif et la CRESS Nord Pas de Calais

« [10 fiches pour comprendre les difficultés associatives](#) », publication en ligne du Collectif des Associations Citoyennes

Livre blanc « [Quelle politique pour les arts et la culture dans la grande région Nord-Pas-de-Calais Picardie ?](#) » édité à l'occasion de la réunion-débat organisée le 28 septembre dernier à Amiens par le collectif régional arts et culture Nord-Pas-de-Calais Picardie

Compte-rendu des ateliers du séminaire d'été du Collectif des Associations Citoyennes « Pourquoi agissons-nous ? Comment agir ensemble dans la durée ? » :

[Evolution historique des associations et situation actuelle : menaces, dynamiques nouvelles et perspectives](#)

[Le sens de l'action associative](#)

[Union européenne : un rêve dénaturé et le recul de la démocratie](#)

[Perspectives d'évolution du capitalisme, enjeux écologiques et sens de l'action collective](#)